



Pour pouvoir analyser vos données, les scientifiques ont besoin de connaître le contexte dans lequel vous avez réalisé vos observations : êtes vous en milieu urbain ou rural ? y-a-t-il une ruche à proximité ? un champ de grande culture ? Toutes ces informations sont susceptibles d'expliquer la répartition des insectes observés. Cette description de l'environnement proche est appelée « Zone d'observation » sur le site Vigie-Nature École (accessible depuis votre menu utilisateur).

Pour vous permettre de préparer la création de vos zones d'observations, voici une liste des informations qui vous seront demandées.

Que va-t-on vous demander ?

01 La localisation précise de votre zone d'observation

→ Adresse complète avec la possibilité de positionner plus précisément le curseur sur la carte (par exemple, pour placer le curseur dans la cour de l'établissement).

02 Données environnementales

→ Environnement général :

- Urbain Péri-urbain Rural

→ Type d'habitat :

- Grande(s) culture(s) Forêt Prairie Littoral Rochers Bord de route
 Bord de l'eau

→ Distance approximative entre votre fleur et la ruche d'abeilles domestiques la plus proche (en m) :

→ Présence dans un rayon de 50 m d'une grande culture en fleur :

- Oui Non



Bon à savoir !

Une fois votre zone d'observation créée, elle sera immédiatement accessible à vos élèves et le restera tant que vous ne changez pas d'établissement.

Pensez à la mettre à jour si des modifications y sont apportées.

